

Les 3 miracles radicaux qui ont révélés le Messie!

2 catégories : *Généraux et Messianiques*

Le 1^{ER}: La Guérison d'un lépreux

Toucher un lépreux; seul cas de profanation. À partir que la Loi fut écrite, il n'y a eu aucun cas de guérison de Juifs lépreux (Miriam /Naaman). Prescriptions (Lév 13 & 14) le prêtre devait faire l'offrande de 2 oiseaux et pendant 7 jours enquêter sur 3 choses (1 : *véritable?* 2 : *guérie?* 3 : *les circonstances ?*) Si oui, offrandes au 8^{ième} jour (1 : offense 2 : péché 3 : brûlée par le feu. 4 : un repas) + l'application du sang et terminer par une onction d'huile. Comme jamais un juif ne fut guéri de lèpre, les rabbins affirmait que *seul le Messie serait en mesure de guérir un lépreux.*

(Mt 8: 2-4) (Mc 1: 40-45) (Lc 5: 12-16)

(Lc 5: 12) *couvert de lèpre* (stade avancée). **Seigneur, si tu le veux, tu peux me rendre pur** (reconnu l'autorité de Jésus + sa capacité de guérir) ; (v.13) **étendit sa main, le toucha** et **aussitôt la lèpre le quitta.**

NB : (v 14) **Puis il lui ordonna de n'en parler à personne. Mais, dit-il, va te montrer au sacrificateur, et offre pour ta purification ce que Moïse a prescrit, afin que cela leur serve de témoignage.**

Pourquoi? Afin que les sacrificateurs puissent évaluer, en suivant les prescriptions de Moïse, la nature messianique de sa personne. Il voulait les forcer à prendre une décision sur Sa Personne en tant que Messie, ainsi que sur Son message qui était l'établissement du Royaume pour Israël. Après Jésus se **retirait dans les déserts et priait** (Lc 5: 16).

La réponse des Juifs

(Mt 9: 1-8) (Mc 2: 1-12) (Lc 5: 17-26)

(Lc 5: 17) **Un jour Jésus enseignait. Des pharisiens et des docteurs de la loi étaient là assis, venus de tous les villages de la Galilée, de la Judée et de Jérusalem; et la puissance du Seigneur se manifestait par des guérisons.**

Pourquoi cette convention à Capernaüm?

En réponse au 1er miracle messianique=enquêter sur lui.

NB : Loi du Sanhédrin, l'événement devait faire l'objet d'une enquête en 2 étapes : 1. **L'observation (Ce qui avait été dit, fait; et enseigné).** Si sérieux, 2^{ème} étape ; **l'interrogatoire** (l'individu et les témoins pour déterminer si les prétentions devaient être acceptées ou rejetées).

Ici, Jésus n'a pas simplement guéri le malade : **Mon enfant, tes péchés sont pardonnés.** Une déclaration fracassante! (V 7) **Comment cet homme parle-t-il ainsi? Il blasphème. Qui peut pardonner les péchés, si ce n'est Dieu seul?**

Leur théologie était parfaitement correcte: donc 2 possibilités « un blasphémateur » ou « le Messie »!

(V9) **Lequel est le plus aisé, de dire au paralytique: Tes péchés sont pardonnés, ou de dire: Lève-toi, prends ton lit, et marche?**

Le plus facile « *tes péchés sont pardonnés* » (ne requiert aucune preuve tangible) mais plus difficile de dire qu'il était guéri (observable) .Jésus a fait les 2 ! Si Jésus pouvait lui dire que ses péchés étaient pardonnés, cela **signifiait qu'il était celui qu'il prétendait être « le Messie»!**

Les dirigeants d'Israël allaient retourner à Jérusalem en décrétant que les propos de Jésus étaient très significatifs et que l'enquête devait se poursuivre et passer à l'étape de l'interrogatoire.